



COMMENT LES QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES PEUVENT-ELLES DEVENIR UN PROBLÈME PUBLIC ?

DOCUMENT 1

Nombre de publications scientifiques de 15 pays sur la protection de l'environnement

	Nombre de publications		Évolution entre 2010 et 2020 (coefficient multiplicateur)
	2010	2020	
Chine	10 709	62 918	5,9
États-Unis	14 976	24 783	1,7
Inde	2 501	13 577	5,4
Royaume-Uni	3 680	7 933	2,2
Allemagne	3 361	7 131	2,1
Italie	2 249	6 691	3,0
Corée du Sud	2 041	6 520	3,2
Espagne	2 644	6 486	2,5
Bésil	1 681	6 294	3,7
Iran	858	6 022	7,0
Australie	2 271	5 756	2,5
Canada	2 632	5 433	2,1
France	2 545	4 724	1,9
Japon	2 834	4 472	1,6
Taiwan	1732	2 352	1,5
Total	75 509	230 900	3,1

Source : d'après Ministère chargé de l'Enseignement supérieur et de la recherche, *État de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation en France*, n° 15, d'après Base OST (Observatoire des Sciences et Techniques), 2022.

DOCUMENT 2

Sondage : « Dans cette liste, quelle est la question qui vous paraît la plus importante aujourd'hui pour la France ? (Une seule réponse possible) »

En %	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
La hausse des prix	10	9	6	5	6	8	12	7	8	38	28	26
L'immigration	3	10	16	15	14	19	14	9	14	9	13	15
L'environnement / La transition écologique	7	2	4	5	6	8	16	10	13	10	12	9
La sécurité des biens et des personnes	5	4	5	12	9	8	8	5	11	5	12	9
Les inégalités	10	7	7	8	9	10	10	8	7	7	6	7
L'emploi	37	35	37	30	29	22	16	19	12	7	5	5

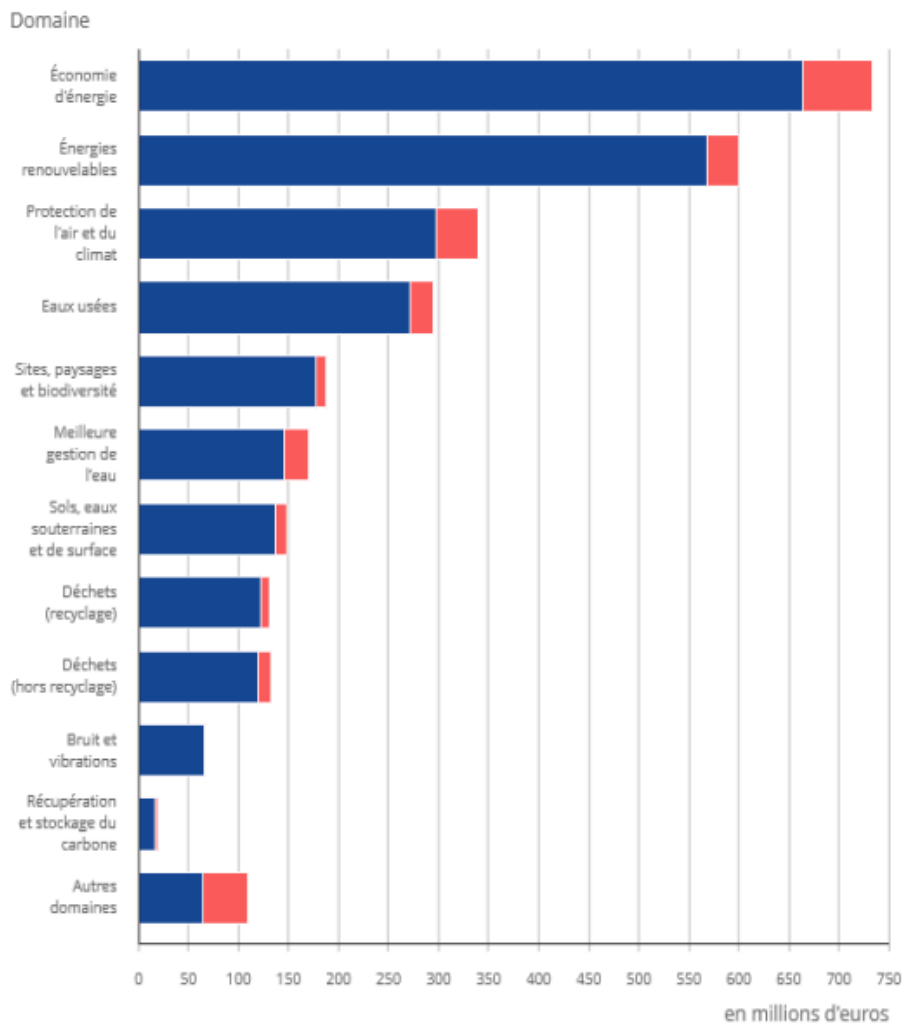
Source : d'après ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie), *Les Représentations sociales du changement climatique*, 25^e vague du baromètre, 2024.



DOCUMENT 3

Investissements des entreprises pour protéger l'environnement en 2023

■ Investissements
■ Études en prévision d'un investissement



Champ : France, industries extractive et manufacturière (y compris artisanat commercial) et énergie ; établissements de 20 salariés ou plus.

Source : INSEE, *Investissements des entreprises pour protéger l'environnement*, 2025.



DOCUMENT 4

Il est assez rare de voir sur une même scène un chef d'entreprise du CAC 40 et un pirate. Ce 23 juin, sur les quais de Seine à Paris, dans un lieu à mi-chemin entre péniche et bar branché, Alexandre Ricard, le PDG du groupe Pernod Ricard, et Paul Watson posent ensemble pour la postérité.

Dans le milieu de la protection des océans, Paul Watson est une star. Un militant écologiste connu pour ses faits d'armes – le fameux sauvetage de bébés phoques avec Brigitte Bardot sur la banquise en 1977, quelques baleiniers coulés depuis –, exilé en France sous le coup de deux mandats d'arrêt internationaux. Barbe blanche et chemise ouverte sur tee-shirt pour l'un, costume sérieux et sourire mesuré pour l'autre. Inutile de préciser qui porte quoi.

Tous deux sont venus soutenir le lancement de Take OFF (Take Ocean For Future), une opération menée par l'Institut océanographique Paul-Ricard pour lever des fonds et mettre la recherche au cœur de la protection de l'océan. « *Je suis très à l'aise avec ce mélange des genres, précise Patricia Ricard, la présidente de l'institut. Parce que chacun peut attirer l'attention avec ses méthodes.* » [...]

Watson a [...] rappelé que « *si l'océan meurt, nous mourrons aussi* ». Alexandre Ricard a, lui, endossé son costume rassurant de « plus jeune chef d'entreprise du CAC 40 », dont le groupe finance déjà à 75% l'action de l'institut. « *Il faut que notre action sorte du petit monde de la mer. Il y a urgence* », souligne sa cousine Patricia Ricard, aux manettes depuis dix ans. Pour elle, le déclic a eu lieu avec la COP 21 en France : « *On a pensé que tout ce qu'on disait et faisait depuis des années dans notre coin pouvait avoir un écho. Et quand Alexandre prend la parole, il est plus facilement entendu par ses pairs, il touche un public plus large que le nôtre.* » [...]

Et le PDG du numéro deux mondial dans le secteur des vins et spiritueux d'expliquer avec pédagogie qu'« *en Australie les vendanges ont, en dix ans, été déplacées de janvier à mars pour cause de dérèglement climatique* ». Or, pour un bon champagne, il faut du raisin de qualité. Pour une bonne vodka, un climat adapté aux champs. Surtout, « *il ne faut pas oublier que le pastis est constitué en majorité d'eau* ». Un pirate est un pirate, un patron est un patron.

Source : Lisa VIGNOLI, « Paul Watson l'écolo et Alexandre Ricard le patron unis pour protéger l'océan », *Le Monde*, 30 juin 2016.



Éléments de correction :

Un **problème public** désigne une problématique sociétale, donc avec une dimension collective, qui est prise en compte par les pouvoirs publics. Les **questions environnementales** sont relatives aux enjeux et problématiques liés à la préservation de l'environnement (dérèglement climatique, destruction de la biodiversité, pollution etc.).

[La question nous invite à nous centrer sur les deux premiers objectifs d'apprentissage du chapitre : "Savoir identifier les différents acteurs (pouvoirs publics, ONG, entreprises, experts, partis, mouvements citoyens) qui participent à la construction des questions environnementales comme problème public et à leur mise à l'agenda politique." et "Comprendre que ces acteurs entretiennent des relations de coopération et de conflit."]

Problématique : Qui sont les acteurs qui interviennent sur ces questions environnementales? A quel(s) niveau(x) interviennent-ils? Quelles sont les différentes étapes qui permettent à problème privé de devenir un problème public susceptible de faire l'objet d'une action publique? Finalement, **comment les enjeux liés à la préservation de l'environnement deviennent une problématique prise en compte par les pouvoirs publics?**

I. L'émergence du "problème environnemental" : une coopération cruciale des acteurs pour qu'un problème privé devienne un problème sociétal

A. Le constat des scientifiques et des experts de la question environnementale (doc1).

B. Le rôle des associations, des ONG et des mouvements citoyens pour capter l'attention des médias et de l'opinion publique (doc2).

II. Le problème sociétal devient un problème public : l'inscription à l'agenda politique et ses limites

A. La mise à l'agenda politique entraîne une action environnementale des entreprises et des pouvoirs publics (doc3 + doc 4).

B. Une action publique freinée par des conflits d'intérêts entre acteurs